

LE 09 AVRIL, GREVE INTERPROFESSIONNELLE PARTOUT A LA SNCF, LA FEDERATION SUD-RAIL A DEPOSE UN PREAVIS DE GREVE !

LOI MACRON, TOUT POUR LES PATRONS

Accord National Interprofessionnel, Loi ferroviaire, et aujourd'hui la loi Macron ! Le gouvernement frappe un nouveau coup aux droits de l'ensemble des travailleur-euses ! Les cheminot-es paient, comme beaucoup de salarié-es, un lourd tribut dans cette casse organisée du droit du travail et des services publics.

ILS FONT DES LOIS QU'ILS NE PEUVENT PAS VOTER DEMOCRATIQUEMENT !

En forçant le passage de la loi Macron par l'application de l'article 49-3 de la constitution, le gouvernement montre bien que ce système n'est pas celui du peuple, mais celui mis en place par quelques-uns pour asseoir leur pouvoir ! Un tour de force qui aura des conséquences lourdes à l'encontre de celles et ceux qui, au quotidien, font vivre l'économie d'un pays où la répartition des richesses est plus que jamais inéquitable.



LIBERALISATION TOTALE DES CHEMINS DE FER,

Cette nouvelle "contre-réforme" libérale va avoir pour conséquences la disparition pure et simple des Trains d'Equilibre du Territoire, la substitution de nombreux TER au profit des autocars, et inévitablement, la suppression de bons nombres d'emplois. Déjà l'ARAF (l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires) annonce « l'ouverture de 120 lignes de bus très rapidement ». L'entreprise de Bus Eurolines annonce également l'ouverture de lignes entre Paris/Bordeaux, Paris/Lyon et Rennes/Strasbourg.... Cette concurrence viendra fragiliser les Trains d'Equilibre du Territoire (Corail), mais également les TGV. **LE 9 AVRIL, TOUS ENSEMBLE DISONS: Non à l'ouverture à la concurrence et au remplacement des trains de voyageurs par des bus prévu par la loi Macron**



ACCOMPAGNER CETTE POLITIQUE LIBERALE, C'EST CAUTIONNER LA CASSE DE L'EMPLOI, DU CODE DU TRAVAIL ET DES SERVICES PUBLICS !

La direction de la SNCF et le gouvernement ont toujours menti aux usagers et aux cheminot-es en voulant leur faire croire qu'ils réintégraient le système ferroviaire, en créant 3 entreprises distinctes. Aujourd'hui, La loi Macron vient renforcer l'arsenal libéral contre tous les salarié-es, les cheminot-es, le service public ferroviaire ! Avec la loi Macron, le réseau ferré va perdre plus de 7000 kms de lignes, 10 000 emplois cheminot-es vont disparaître, la privatisation va se développer sur fond de dumping social.



10 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 5 ANS !

10 000 suppressions d'emplois, l'augmentation de la précarité, du dumping social par le développement des filiales. **Après l'ANI (accord**

National Interprofessionnel), la loi ferroviaire, et la loi Macron sont des outils supplémentaires offerts à tous les dirigeants ultralibéraux, pour licencier, développer la sous-traitance, les sanctions, les menaces, et manager par la peur, dans tous les secteurs d'activité !

Les avancées du patronat sont faites de nos reculs, c'est pourquoi nous devons les arrêter !

ILS VEULENT LIMITER LE CHAMP D'APPLICATION, POUR ATTAQUER NOTRE STATUT ET NOTRE REGLEMENTATION !

La proposition patronale exclut de la future Convention Collective Nationale (CCN) des dizaines de milliers de salarié-es du secteur ferroviaire ; ainsi, la réparation du matériel ferroviaire serait hors C.C.N. **Ceci, en toute cohérence avec les projets de privatisation des ateliers SNCF, sur lesquels patrons des entreprises privées et direction SNCF travaillent main dans la main, avec la complicité de nombre de Conseils régionaux !**

La proposition patronale rejette aussi hors de la C.C.N. la restauration et autres prestations à bord des trains, le nettoyage des trains, des gares et autres installations ferroviaires, l'accueil et les services aux voyageurs, la prévention et la sécurité dans les enceintes ferroviaires, la maintenance des installations, le personnel des CE et du CCE.

Un même statut et une même réglementation pour toutes et tous, c'est plus de droits pour chacun-e de nous. L'éclatement en de multiples statuts, conventions et réglementations, c'est la remise en cause de nos droits!

SECURITE : NON A LA POLITIQUE DU RISQUE CALCULE !

Les accidents mortels se multiplient depuis des années et malgré les conclusions des experts judiciaires, la SNCF poursuit sa course effrénée d'économies, réalisées au détriment de la sécurité des cheminots et des usagers. Depuis la séparation de l'infrastructure en 1997, les gouvernements et directions ont laissé le réseau se dégrader pour justifier demain la suppression de lignes ferroviaires et le transfert par route de marchandises, mais aussi de passagers.

La réforme ferroviaire que nous condamnons et contre laquelle nous avons lutté par la grève en juin 2014, votée par le parlement, va multiplier les risques d'accidents. En séparant une entreprise unique en trois, en attaquant le dictionnaire des filières, en renforçant la gestion par activités, c'est l'ensemble du système ferroviaire qui est fragilisé et manquera de cohésion !

SUD-Rail appelle à une autre réforme réunifiant le système ferroviaire dans une même entreprise, LA SNCF, au plus vite et garantissant la sécurité des circulations.

LA DETTE, UN PRETEXTE POUR PRIVATISER LES PROFITS ET SOCIALISER LES PERTES !

Depuis 1997, le choix des gouvernements français successifs, au contraire d'autres pays de la zone euro, tel que l'Allemagne, a été de laisser progresser une dette qui atteint aujourd'hui les 44 milliards d'euros ! Cette politique du déni a déjà coûté très cher aux usagers et aux cheminots,

De 1997 à 2014 inclus, la SNCF a versé au total à RFF 47,18 milliards d'euros en péages, ce qui représente 1,8 fois la dette d'infrastructure reprise par RFF à la SNCF en 1997.

Pouvoirs publics et direction SNCF, expliquent aux cheminot-es qu'ils sont trop chers et aux usagers d'aller prendre le bus parce qu'il est moins cher ! Ne les laissons plus voler l'argent public !

EN CINQ ANS, LE POUVOIR D'ACHAT A BAISSÉ DE 1500 EUROS PAR AN

Les français s'attendent à une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat en 2015 ; pour les cheminots, le gel des salaires a déjà été annoncé !

Ce ne sont pas les 100 euros de prime donnés en 2015 qui compenseront l'absence d'augmentation générale des salaires. 6,9 % en 5 ans !

Faisons nous respecter et imposons dans le cadre de négociations salariales un rattrapage et des augmentations pour les actifs et les retraités !

Le 09 avril, c'est dans la rue et en grève qu'il faut être

..